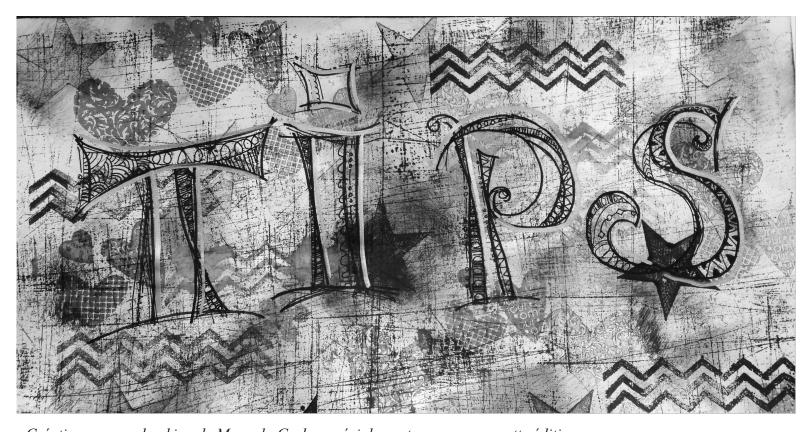




N° 60 - Mai 2015

# PASSION DU VILLAGE: LE SCRAPBOOKING, VOUS DITES?



«Création en scrapbooking de Manuela Gerber spécialement conçue pour cette édition»

Lors d'un après-midi ensoleillé de mars. je retrouve Manuela Gerber, mariée, maman de 3 enfants et habitante de notre village depuis petite. Dans toute son petit coin brico, elle crée au fil des

demandes et des envies des cartes avec une méthode de bricolage qui a fait son coming out autour des années 2000, le Scrapbooking. Connu tout d'abord en consistant à décorer

et mettre en valeur des photos en rapport avec le thème abordé s'est petit à petit étendu en Suisse et aux alentours. Dans ce reportage «Passion du village», nous allons France, ce loisir créatif faire connaissance avec cette «scrapeuse», ou

fan de «créacollage» comme il est de coutume d'appeler cet art au Québec.

Edwige Collaud

suite de l'article à la page 4



### **SOMMAIRE** Edito 3 Photo d'hier... ...Bénichon 1981 3 Passion... ... Le Scrapbooking 4 Votre journal recrute 5 Interview... ...Michel Marchand, syndic 5 Transgénérationnel... ...le Transgénérationnel des nouveaux habitants 6-7 7 Pensées Ecoles... 8-9 ...Camp de ski à Hasliberg 2015 Archives ...L'assistance publique à St-Aubin (1850-1930) 10-11-12 Bibliothèque... ...Concours de lecture académie 12 ...Les coups de coeur de la bibliothèque 13 Sociétés villageoises... ...Concert du 100ème de la Caecilia 14-15 ...Volley St-Aubin 15 ...Les brèves de la Gym St-Aubin 16-17 ...Passeport-vacances 2015 17 ...Tir en campagne 2015 24 **Expositions** 18-19 Infos communales 20-21-22-23

## Mémento des adresses importantes

#### Administration communale

tél.: 026 677 19 09 fax: 026 677 35 09

e-mail : commune@saint-aubin.ch site internet : www.saint-aubin.ch

horaires: lundi-vendredi 08h00 à 12h00

13h15 à 17h00

#### <u>Bibliothèque</u>

tél.: 026 677 10 40

horaires: mercredi 16h00 à 18h00

jeudi 19h00 à 20h30 samedi 09h00 à 11h00

été (juillet-août)

jeudi 18h30 à 20h30

#### Déchetterie

tél.: 026 677 24 96 (local voirie)

horaires: hiver (du 01.11 au 31.03)

mercredi 16h00 à 19h00 samedi 09h00 à 12h00

été (du 01.04 au 31.10)

lundi 17h00 à 19h00 mercredi 16h00 à 19h00 samedi 09h00 à 12h00 13h00 à 15h00

Association Les P'tits Pruneaux

Garderie: 026 677 19 22

Assistantes parentales: 079 567 85 20

## COMITÉ DE RÉDACTION

Editeur responsableRédactriceConseil communalAurore Verdon026 677 19 09076 337 27 27

MembresCorrespondants externesCharlotte Chanexayant participé à cette

Edwige Collaud <u>édition</u>

Martine Collaud le team de la bibliothèque

Laurent Derivaz Céline Geissbühler Aurélie Rosset

e-mail: tips@st-aubin.ch

**TIPS** 

## **EDITO**

L'inspiration est une grâce : c'est la traduction infinie d'une émotion profonde et souvent mystérieuse qui surgit à un moment indéfini...

Alors que j'étais à la recherche d'une idée pour la création de cet édito, une émotion a ressurgi lorsque je me suis rappelée que dernièrement, on m'a lancé la phrase suivante : T'es trop curieuse!

Quoi? Moi trop curieuse? C'est le comble car justement,

### Edito

par moment je trouve que je ne le suis pas assez envers les autres ou simplement envers la vie... Prenons de la distance....

La curiosité permet justement de s'intéresser aux autres, de découvrir le monde et d'acquérir de nouvelles connaissances ou compétences. Tout dépend de ce qu'elle nous apporte ou de ce que l'on en fait...

Elle est aussi souvent une grande source d'inspiration pour de nombreux chercheurs, artistes ou hommes d'influence. Sans elle, le monde ne saurait rien, n'apprendrait rien...

La curiosité envers les autres peut engendrer la jalousie mais pas l'inverse... Parfois, les querelles ou les cancans d'un village en sont la conséquence. Mais c'est aussi ce qui fait l'histoire d'une commune et de ses habitants...

Pour ma part, participer à la rédaction de ce journal me pousse à être curieuse. Lorsque je vais à la rencontre de nouvelles personnes, je les connais un peu mieux et je découvre des gens passionnés et passionnants; la curiosité devient alors une



source d'inspiration pour l'élaboration de mes articles.

Alors, soyons curieux et nous n'en serons que plus inspirés...

Martine Collaud

## PHOTO D'HIER

## Bénichon 1981





## Passion du village: le scrapbooking, vous dites?

«J'ai découvert le scrapbooking en 2006. par l'intermédiaire d'une amie du village, Karine Schouwey, qui s'était déjà passionnée pour cette sorte de bricolage avant moi. Elle m'avait alors invitée à venir essayer une nouvelle de Noël du village.

Si je devais vous expliquer mot «scrapbooking», je dirais tout d'abord que c'est une facon de mettre valeur des photos pour recréer l'histoire du moment. Ensuite. c'est essayer de faire ressortir

à Lausanne, je me rends avec des amies pour faire le plein de nouveautés et de matériel. C'est qu'il faut tout de même une certaine réserve de papier coloré! Mais attention au budget...!

Depuis 2009, j'ai rejoint pour l'activité Karine scrapbooking à l'école secondaire. Pour permettre élèves, la plupart du temps des filles, de développer leur créativité, nous leur proposons pendant une semaine la décoration de leurs propres

photos sur des pages d'album, avec notre aide et nos conseils. Je fais aussi partie activités passeport-vacances pour les villages alentours et pour Saint-Aubin. Mes cartes se baladent aussi à travers les comptoirs de région. J'expose quelques cartes chez Pétale Rouge, magasin de fleurs à Saint-Aubin.

Ce que je préfère, c'est la création de cartes de mariage.

Par le bouche-à-oreille, les personnes intéressées passent commande anniversaires, naissances ou des mariages. pour la majorité d'entre eux. Je crée parfois des faireparts, ou plus rarement des albums, ce qui me prend pas mal de temps. Pour moi, chaque carte est un réel défi! J'aime la variété des pièces uniques que je crée et chaque moment de bricolage est vraiment

différent selon le projet en cours. Je demande toujours aux clients de me donner un aperçu des passions, du métier ou des couleurs préférées de 1'heureux destinataire de la carte que je vais produire.

Je pratique ce hobby dans mon petit atelier au bureau, chaque soir un moment des températures lors hivernales, ou alors tous les deux soirs en movenne. Il faut bien compter deux soirées en moyenne pour la création d'une nouvelle



image. Afin de parvenir à ce but, j'emploie beaucoup d'outils différents. Il y a les centaines de tampons à motifs, les perforatrices,

l'embossing (donner du relief), le découpage, le collage, le dessin, etc.

les émotions, pour enfin

en quelque sorte agrandir

les souvenirs liés à cette

Je cherche mon inspiration à travers les idées du moment et aussi souvent sur les sites web, mais je m'instruis également beaucoup lors des visites l'exposition de Creativa. Lors de ce forum des loisirs créatifs qui a entre autre lieu



technique pour décorer

un album que je venais de

commencer. Depuis, cette

passion, si l'on peut dire, ne

m'a plus quittée! Créer de

mes mains est quelque chose

que j'ai toujours apprécié.

Avant le scrapbooking,

je construisais beaucoup

de boîtes à thé, et j'avais

participé en 2004 au marché

pour

plus anecdotique que j'ai beaucoup appréciée était une carte sur le thème de la lingerie pour une dame qui travaillait dans ce domaine! général, je reçois toujours de bons échos et des félicitations, ce qui me motive à continuer de développer mon talent!»

carte. La commande la

Edwige Collaud



## MICHEL MARCHAND SYNDIC



## **BIO-EXPRESS**

Lieu et date de naissance : Fribourg, le 23 juin 1955

Marié à : *Nicole* 

Enfants : Corinne, Fabrice, Jérôme et Sophie

Parcours professionnel : Maîtrise d'installateur-électricien et

directeur de RBM Electricité SA

Syndic depuis : 2001

Dicastère : *Administration – ordre public* 

Parti politique : *PDC* 

## PORTRAIT CHINOIS

Un trait de caractère : de la suite dans les idées

Une qualité : la volonté

Un défaut : n'aime pas la contradiction

Un luxe : avoir du temps

Une gourmandise : un mille-feuilles

S'il était un animal : un lion

La boisson qui le rend meilleur : un verre de vin rouge

Une belle femme : *la mienne* 

La ville où il se sent chez lui : *Blois* Un pays où il pourrait vivre : *la France* 

La musique qui l'accompagne : la radio dans la voiture et au bureau

Son film préféré : la 7ème compagnie

Son livre de chevet : *aucun (je m'endors trop vite)* 

La série/émission qu'il ne rate jamais : le téléjournal, quand je suis à la maison !

Un souvenir d'enfance : les courses d'orientation à vélo

Son sportif préféré : Stan Wawrinka

Quelque chose qui a le don de l'énerver : les mauvaises nouvelles

Ce qu'il ne comprendra jamais : *la rancune* 

Ce qui le fait toujours rire : un débat politique en France

Ce qui l'effraie le plus : *ne plus être occupé* Ce qui lui fait le plus plaisir : *voyager* 

Ce qu'il ferait s'il gagnait un gros pactole : une œuvre, un long voyage, mes enfants

Un rêve qu'il voudrait réaliser : être meilleur en langues

## Votre journal recrute

Le TIPS vous intéresse ? Aimeriez-vous collaborer à sa réalisation ? Aimeriezvous lui apporter votre petite touche personnelle ? Alors vous êtes le (la) bienvenu(e) lors de notre prochaine réunion.

Nous sommes continuellement à la recherche de nouveaux membres de notre comité de rédaction et nous serions très heureux de vous compter parmi nous. Pour tout renseignement:

Aurore Verdon 076 337 27 27 tips@st-aubin.ch



## LE TRANSGÉNÉRATIONNEL DES NOUVEAUX HABITANTS

### Les questions

- Depuis quand habitez-vous St-Aubin?
   Pourquoi avoir
- choisi ce village?
  3. Qu'aimez-vous particulièrement à St-
- Aubin?
  4. Faites-vous déjà partie d'une société du village?
- 5. Que manque-t-il au village selon vous ?

## **Emilie Schneider et Guillaume Pasquier**

- 1. Nous habitons St-Aubin depuis le début de l'année.
- 2. Nous cherchions une maison qui se trouvait entre le lac de Neuchâtel et Fribourg. Après avoir visité une maison à Dompierre, nous avons décidé de nous promener un peu dans la région, et c'est comme ça que nous sommes arrivés à St-Aubin, où nous sommes

retombés sur une maison dont on avait déjà vu l'annonce. On a alors opté pour cette maison qui correspondait parfaitement à nos critères. Nous ne sommes aussi pas trop loin de nos familles.

- 3. Nous apprécions le calme, les conditions de vie, la campagne. C'est un « petit village », tout est accessible, les gens sont serviables et nous avons été très bien accueillis. Nous retrouvons un peu ce que nous avons vécu enfant, la maison familiale avec un grand jardin dans un village campagnard. De plus, le village est bien placé, pas très loin de Fribourg, Berne ou Lausanne.
- 4. Emilie: Je ne fais pas partie d'une société, mais je suis les cours de zumba donnés par Lise-Madeleine Chanex.

Guillaume: Je ne fais pas encore partie d'une société. Nous sommes là depuis pas très longtemps, on découvre peu à peu le village, mais il est vrai que nous n'avons pas encore vraiment pris le temps de s'intéresser aux sociétés du village.

5. Emilie: Une piscine! Ou sinon une crèche peutêtre. Travaillant dans le milieu, j'ai pu remarquer qu'il n'y en avait pas beaucoup dans la région.

Guillaume: Il faudrait plus de transports publics, ou du moins un bus qui fasse les trajets St-Aubin – Avenches.

apprécions particulièrement le calme. Nous avons tous été surpris, le premier matin, de nous faire réveiller par le chant des oiseaux et non pas par le bruit des voitures comme nous en avions l'habitude. On se sent en sécurité par rapport à la ville. Nous aimons cette nature tout autour ces grands jardins que l'on trouve dans le village. Pendant l'hiver, les enfants ont pu luger dans le jardin ou dans le champ d'à côté, plus besoin



### Mireille, Laurent, Katia, Lucas et Natacha Besson

- 1. Nous habitons St-Aubin depuis octobre 2012.
- 2. Nous sommes arrivés là par hasard. Nous cherchions une maison et c'est ici que nous en avons trouvée une qui nous a plu.
- 3. Comme nous avons toujours habité la ville, nous

de prendre la voiture pour aller s'amuser. De plus nous sommes bien placés, entre les deux lacs. Nous avons aussi une super boucherie, avec un service nickel et une viande d'excellente qualité. Et finalement, nous avons beaucoup apprécié l'accueil réservé aux nouveaux habitants par la commune, avec la présentation des sociétés et des conseillers communaux.

*4.* Natacha: Je fais partie du FC St-Aubin/Vallon depuis 2 ans et je joue avec



### TRANSGÉNÉRATIONEL

#### **TIPS**

les juniors E.

Sinon nous ne faisons partie d'aucune société pour l'instant.

5. Mireille: Il faudrait peut-être un magasin comme Denner, bien que la boulangerie ait déjà beaucoup d'articles.

Laurent: Il manque quelques clubs de sports, comme un club de basket.

Nous trouverions sympa dans un village comme celui où de nouveaux habitants arrivent chaque année, de faire par exemple lors de la période de Noël « les fenêtres de l'avent », afin de rencontrer les gens du village. Une autre idée serait de faire un espace à la déchetterie où l'on pourrait déposer des objets encore en bon état et où les gens pourraient venir se servir, comme cela se fait dans d'autres villages.

### Monique et Toni Sanchez

- 1. Cela va faire 3 ans le 1<sup>er</sup> octobre.
- 2. Nous avons toujours vécu dans la Broye, nous connaissons bien la région. Il y a tout ici : la poste, une excellente boulangerie, une excellente boucherie. Le village s'est bien développé, nous avons tout ce qu'il faut autour de nous.
- 3. Ce que nous aimons particulièrement, c'est la tranquillité, même si au début, c'était presque trop tranquille! Nous apprécions aussi le fait d'être bien placés, d'avoir tout à proximité. De plus, on est très vite au lac, et il y a des bus. Il y a tout ce qu'il faut!
- 4. Non, nous ne faisons partie d'aucune société. Nous avons auparavant fait partie de nombreuses organisations, sportives et autres, mais

ce n'est plus ce que nous recherchons actuellement. Nous occupons notre temps autrement, par exemple en faisant du vélo ou en gardant nos petits-enfants! la déchetterie. Il faudrait l'agrandir, et notamment mettre une benne pour les gros plastiques comme les packs de lessive, qui prennent beaucoup de place dans



5. Nous trouvons un peu dommage que la vie du village ne se fasse pas vraiment au centre du village, tout est un peu excentré entre les commerces et le centre sportif. Sinon le seul vrai problème pour nous, c'est les sacs poubelle. Cela se fait dans beaucoup d'autres villages et nous avons été surpris de ne pas trouver la même chose à St-Aubin.

Charlotte Chanex

### Pensées

La curiosité, est-elle vraiment un vilain défaut ?



L'esprit de curiosité, donné de Dieu à l'Homme, nous emporte sans cesse au delà du

but. (Voltaire)

Il est très important quand on veut être heureux, de s'intéresser à autre chose qu'à soi-même. (Bertrand Russell) La curiosité est autant parente de l'attention que l'attention l'est de la mémoire. (Richard Whately)

La chose la plus importante est de ne pas s'arrêter de s'interroger. La curiosité à sa propre raison d'exister. (Albert Einstein)

On ne force pas la curiosité, on l'éveille. (Daniel Pennac)

Je suis curieuse des gens, c'est l'essence même de mon jeux d'actrice. Cela m'intéresse de savoir ce que cela ferait d'être vous. (Meryl Streep, actrice)

La rencontre, c'est aussi oser faire des faux pas. Il n'y a pas de mode d'emploi pour aller vers l'autre, juste une certaine curiosité. (Alexandre Jollien) La curiosité est un instinct qui mène à tout : parfois à écouter aux portes, parfois à découvrir l'Amérique. (José Maria Eça de Queiros)

Martine Collaud



## CAMP DE SKI À HASLIBERG 2015

Les élèves de 5 à 8 ème Harmos de l'école de St-Aubin reviennent sur leurs souvenirs du camp de ski 2015 qui a eu lieu du 5 au 9 janvier à Hasliberg-Meiringen.

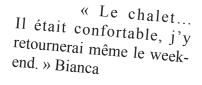
Cette année, nous étions dans une nouvelle station, dans un nouveau chalet car nous avons quitté Vercorin où le chalet était trop petit pour tous nous accueillir. Nous étions plus de 100 élèves et 15 moniteurs ou enseignants.

Cette année, nous n'avons pas eu de course de ski ni de descente aux flambeaux mais la soirée « L'école de St-Aubin a un incroyable talent ». On pouvait s'inscrire pour présenter un petit sketch, une chanson, un tour de magie. Il y avait aussi une salle de jeu dans le chalet.

Ce que les élèves ont retenu du camp de ski, c'est : (voir ci-contre).

La classe de 6<sup>H</sup>a

« Les soupes... Elles étaient trop bonnes! » Renato



« La jolie vue... Depuis le haut des pistes, on voyait bien les Alpes bernoises » Niels

« Les moniteurs de ski... Ils nous apprenaient bien à skier. » Mélissa

«Les escaliers... C'était pénible, ces escaliers à monter avec les chaussures de ski! » Pedro



« Les pistes de ski... Elles étaient ni trop faciles ni trop difficiles. » Mélina

« La soirée Incroyables talents... Cette soirée fut très animée... Bravo aux gagnants! » Leïa

« Les dortoirs... Ils étaient très confortables. On avait même les toilettes à l'intérieur » Bastian

« Les lasagnes... moi, j'ai pas aimé, il y avait trop de légumes! » Alessandro

#### TIPS

« La salle de jeu... Il y avait un billard, une table de ping-pong et un babyfoot pour faire des tournois. » Anastacia

« Les télécabines... Elles étaient confortables mais elles se balançaient en cas de vent. » Valentine

## ECOLES



« Le chalet... Il était bien entretenu et très grand. » Candice

« Les pistes... Elles étaient agréables à skier mais il fallait parfois pousser. » Anne





« Les activités du soir... Elles étaient variées entre le film, le tournoi, la boum et le Talent Show. » Lisa

> « Le film... Je l'avais déjà vu à plusieurs reprises! » Arnaud

« La boum... Il y avait de la très bonne musique! »



## L'ASSISTANCE PUBLIQUE À ST-AUBIN (1850-1930)

En 2012, l'exposition « Enfances volées », présentée au Musée d'Art et d'histoire de Fribourg, a évoqué une pratique d'assistance particulière en matière de placement : la « mise à l'envers ». Lorsque les communes devaient assister notamment des enfants, elles les placaient souvent dans des familles movennant une pension et avaient tendance à l'attribuer à la personne qui demandait la somme la plus basse (d'où le terme « mise à l'envers »). Cette pratique a été interdite par la loi de 1928.

Suite à cette exposition et grâce à la volonté du gouvernement fribourgeois de mieux connaître les pratiques de placement d'enfants ayant eu court par le passé, la Société d'histoire du canton de Fribourg (SHCF) a mené une recherche historique consacrée aux pratiques de mise, pour la période 1850-1930.

Nous avons donc sélectionné un échantillon de communes pour comprendre comment les autorités de l'époque ont recouru aux placements et aux mises dans le cadre de leurs pratiques d'assistance. Il s'agit des communes suivantes (ordre alphabétique) : Granges, Le Crêt, Prez-vers-Noréaz, Remaufens, Riaz, Saint-Aubin, Saint-Martin et Siviriez.

Le cas de St-Aubin nous a semblé intéressant à étudier sur une période longue puisqu'un article de l'*Illustré* paru le 16 février 2000 intitulé « J'ai été vendu sur cette place de village » avait déjà mis en lumière la pratique de la mise en soumission publique d'enfants dans le canton de Fribourg en 1930.

A St-Aubin, la recherche s'est appuyée en premier lieu sur les protocoles du Conseil communal, puisque toutes les mesures d'assistance sont décidées par le Conseil communal. Par ailleurs, les registres des bourgeois sont aussi utiles, étant donné que les lois sur l'assistance se fondent sur la commune d'origine pour la période 1850-1930. La comptabilité spécifique à l'assistance (comptes des pauvres) est également intéressante pour montrer les fluctuations des recettes, dépenses et versements de la caisse communale. Pour St-Aubin, les données les plus anciennes remontent à 1848 et sont exhaustives et standardisées entre 1880 et 1930.

Comme un grand nombre d'autres communes, St-Aubin n'a pas seulement eu recours aux placements lorsqu'il s'agissait d'assister ses bourgeois. Des distributions d'aides en nature (soupe) ou de matériel scolaire gratuit pour les enfants pauvres ont aussi été pratiquées. Les protocoles du Conseil communal révèlent également que St-Aubin disposait d'une maison des pauvres (allusions ponctuelles entre 1862 et 1929), où des adultes pouvaient être logés. A quelques reprises, nous avons aussi trouvé la trace de parchets communaux accordés gratuitement aux pauvres sous réserve qu'ils cultivent leur terre euxmêmes convenablement.

Ainsi, St-Aubin a recouru aux placements de ses assistés au sein de familles par le biais de mises en soumission publiques des années 1850 au début des années 1930, soit quelques années après la mise en vigueur de la loi de 1928. Des évolutions de la pratique sont toutefois visibles. Ainsi, de 1850 jusqu'à la fin des années 1860, les mises en soumission pour les placements n'ont pas lieu à un moment précis. Cependant, plusieurs placements peuvent être décidés lors d'une même séance du Conseil communal. Par la suite, le processus devient plus régulier puisque les placements s'opèrent majoritairement en fin/ début d'année. Dès 1900, il n'y a pratiquement plus de placement en cours d'année et le recours aux placements chez des particuliers est nettement moindre après la première guerre.

C'est peut-être cette pratique plus tardive des placements chez les particuliers qui pourrait expliquer que les dépenses de St-Aubin pour les secours permanents (ce terme reprend notamment le principe des placements) restent fluctuantes entre 1850 et 1930, alors que dans la plupart des autres communes les coûts augmentent significativement au cours du 20e siècle.

Par rapport à la terminologie utilisée pour désigner le placement, nous devons tout d'abord souligner que dans les protocoles du Conseil communal de St-Aubin le terme de « mise à l'envers » n'est jamais utilisé au contraire de mots liés à l'idée d'une « convention », utilisés pour l'ensemble de la période 1850-1930. A quelques reprises, il est

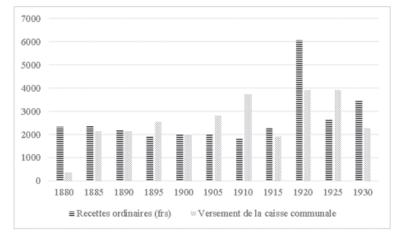


Figure 1: Recettes du fonds des pauvres de la commune de St-Aubin (1880-1930) (frs)

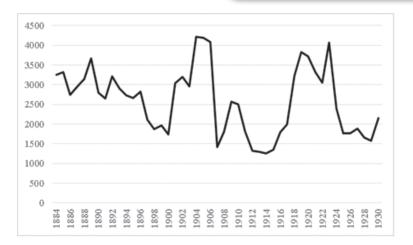


Figure 2: Dépenses d'assistance permanente du fonds des pauvres de la commune de St-Aubin (1884-1930) (frs)

question d'une « entente » ou de « publication » lorsqu'une ouverture d'un concours pour des pensions est annoncée ou lors de l'« adjudication » de la pension. En adoptant le point de vue du maître de pension, il est parfois question du fait que le placement est un « engagement à garder » la personne placée. Le terme « soumission » se retrouve également assez logiquement.

Hormis ceci, les sources ne donnent pas beaucoup de précisions sur le déroulement des mises. Souvent, la décision de placement se limite en effet au nom de la personne placée, à celui du maître de pension et au montant de pension. Il est par exemple difficile de savoir si la personne à placer est présente lors de son adjudication ou si la discussion a lieu uniquement entre les autorités et les personnes ayant fait une offre. De plus, nous n'avons pas trouvé beaucoup de situations où le Conseil communal évoquait concrètement le nombre d'offres pour une pension. Toutefois, à en juger par les montants de certaines pensions, des procédures ont

en tout cas fait l'objet d'une discussion entre le Conseil communal et la personne intéressée, qu'il y ait eu plusieurs offres ou non. Ainsi, une femme placée à plusieurs reprises depuis 1851, et dont le maître de pension change plusieurs fois, voit son montant de pension se modifier passablement et irrégulièrement : de 57.- en 1851, on passe 90.- pour 1852, puis 62.5.- en 1853 puis 85.- en 1854 par exemple. Cette description révèle aussi que certaines personnes peuvent être suivies sur de longues périodes, puisque le placement est renouvelé en principe chaque année. En 1865, St-Aubin étudie et accepte finalement la demande de la famille de cette femme pour émigrer en Amérique du Sud, ce qui est évidemment une mesure très coûteuse (plus de 2000.-).

D'autres parcours de vie de personnes assistées par la commune sont assez tortueux bien que reflétant des contextes particuliers. Citons par exemple le cas d'une enfant illégitime rapatriée de l'étranger plusieurs années après le décès de sa mère, la commune se plaignant d'un prix de pension trop élevé. Suite au processus de

mise en soumission, le 27 octobre 1883, les autorités optent pour l'offre « la plus avantageuse » (selon leurs propres termes), soit 120.par an, avec un homme qui « (...) s'engage (...) à bien traiter cette fillette sous tous les rapports, d'agir avec elle en bon père de famille (...) ». Au début du 20e siècle, évoquons aussi le cas de deux filles adjugées pour 15.- par mois le 31 décembre 1905. La pension est remise en soumission les années suivantes et se stabilise à 200.- par an dès 1906, si bien que l'on peut se demander s'il y a réellement eu plusieurs offres ou si la commune n'a pas fixé en quelque sorte à l'avance le montant de pension. Ce n'est qu'en 1912 que les deux filles sont séparées.

Soulignons encore que les raisons du choix des maîtres de pension ne sont pas toujours explicites. Il semble toutefois que les conditions proposées pour la pension puissent avoir une influence. Ainsi, quand bien même elles ne sont pas toujours explicitées ou résumées avec les mots « aux mêmes conditions que l'année précédente », il est plus souvent question des vêtements à fournir à la personne placée que de la nourriture ou de l'éducation à prodiguer à un enfant. Toutefois, cette absence peut aussi s'expliquer en raison de la répétition des placements, dans le sens où les conditions générales varient peu. De plus, les pensions sont normalement réévaluées chaque année. Les autorités estiment alors probablement que les

conditions sont suffisamment connues pour ne pas les rappeler systématiquement.

Ponctuellement, sans qu'une raison précise ne l'explique forcément, soulignons aussi l'existence de quelques pensions accordées gratuitement. Le 12 juillet 1867 par exemple, le Conseil communal convient de placer une fille pour 3 ans chez un aubergiste, avec une prime au maître de pension « (...) pour l'habiller convenablement, la nourrir, loger, chauffer, en un mot lui fournir tout ce qui lui est nécessaire à son entretien à la condition expresse de l'envoyer régulièrement à l'école et aux instructions religieuses ».

Il est encore à souligner que la dernière mention de l'idée d'une « mise en soumission » pour des personnes à placer date de 1932. De plus, sur la fin de notre période de recherche (entre la première guerre et le début des années 1930), la pratique semble se limiter aux enfants ou aux adolescents. Cette situation est d'autant plus curieuse que ces pratiques sont interdites par la loi de 1928. Si en 1933 les autorités se décident à placer l'enfant déjà misé à la fin 1932 dans une institution, « vu qu'il n'y a pas eu de soumission », selon leurs dires, il faut aussi noter, à la même période, un probable défaut de contrôle de la part de la préfecture (pas de visite à St-Aubin de 1927 à 1935).

Signalons encore aux personnes intéressées que, dès la parution de la recherche de la SHCF (fin avril 2015), un exemplaire sera déposé



auprès du guichet de l'administration communale pour consultation.

Pour terminer, précisons que la commune de St-Aubin fera l'objet d'une notice consacrée à Constant Fontaine, ancien instituteur dans la localité, dans le "Dictionnaire des anonymes, des inconnus et des oubliés", une autre parution de la SHCF qui verra le jour en fin d'année 2015.

Auteur du texte et de la photo : Rebecca Crettaz



Photo 1: Local des archives de la commune de St-Aubin en 2014

#### **Sources:**

## • Aux archives communales de St-Aubin

- Compte du fonds des pauvres de la commune de St-Aubin, années 1877 et 1880-1930 (cote I248)
- Procès-verbaux du Conseil communal de St-Aubin, 1844-1851, 1852-1860, 1860-1865, 1865-1870, 1870-1878, 1878-1890, 1891-1919, 1919-1939 (cotes B1-8)
- Registre des bourgeois de la commune de St-Aubin, 1890, n.p. (cote H33)

## • Aux Archives d'Etat de Fribourg

- « Loi du 25 mai 1850 sur le paupérisme », in : *Bulletin* 

officiel des lois, décrets, arrêtés et autres actes publics du gouvernement du canton de Fribourg, Tome 25, Fribourg, Impr. Joseph-Louis Piller, 851, 1851, pp. 163-181.

- -« Loi du 17 novembre 1869 sur l'assistance et la mendicité », in : Bulletin officiel des lois, décrets, arrêtés et autres actes publics du gouvernement du canton de Fribourg, Tome 38, Fribourg, Impr. L. Fragnière, 1869, pp. 397-414.
- « Loi du 2 mai 1928 sur l'assistance et la bienfaisance », in : Bulletin officiel des lois, décrets, arrêtés et autres actes publics du gouvernement du canton de Fribourg, Tome 97, Fribourg, Imprimerie St-Paul, 1929, pp. 77-99.

## **B**IBLIOTHÈQUE

## Bibliothèque

L'Association des Bibliothèques Fribourgeoises a réuni un comité de bibliothécaires passionnées s'inspirant du concours français « Les petits champions de la lecture » pour organiser un concours de lecture à haute voix destiné aux enfants des classes de 7H.

Par le biais de leurs

## Concours de Lecture Académie

enseignants, les enfants ont reçu les inscriptions pour ce premier concours de lecture à voix haute. Les bibliothèques publiques ou scolaires étaient libres d'organiser une première sélection dans leurs locaux.

Sur tout le canton (2500 élèves), une soixantaine ont répondu présents. Le comité les a répartis dans les bibliothèques du canton. Normalement, deux manches étaient prévues, cependant pour sélectionner 10 enfants, une seule a suffi. Les premiers enfants de chaque série participeront à la finale qui aura lieu le 13 juin 2015 à l'aula de la HEP de Fribourg.

La bibliothèque de Saint-Aubin a organisé une manche le mercredi 25 mars 2015. Dans la salle Louis Vallier du château, cinq enfants ont pris part à ce concours, un enfant manquait à l'appel.



La gagnante Soraya Jay.

Eric Plancherel de Vallon s'est gentiment prêté au jeu du présentateur, son travail de journaliste à la Télévision Romande le mettant particulièrement à l'aise pour interviewer les enfants sur le choix de leur lecture. Quelques questions leur furent posées, afin de les mettre à l'aise avec le micro, de résumer leur livre et de situer le passage choisi, avant de passer à la lecture de trois minutes. Les dialogues parfois teintés d'humour, des passages avec suspens ou des moments clés de l'aventure furent présenté à un jury formé de Cécile Collaud, Suzanne Jaccottet et Christian Yerly.

Après une petite collation pour laisser au jury le temps de délibérer et choisir l'heureux gagnant, un diplôme et un livre furent distribués à chaque concurrent. La gagnante Soraya Jay de Montagnyles-Monts rejoindra 9 autres enfants pour la finale.

La prestation des enfants a enchanté jury et public et si une seule fut choisie, nous ne pouvons que remercier les enfants de leur participation. Souhaitons qu'ils partagent leur expérience et encouragent d'autres élèves à suivre ce chemin de la lecture oralisée.

Nous nous réjouissons de suivre la finale et de voir évoluer ce concours vers une meilleure participation de tous les enfants en 2016 et dans les années à venir

> Le team de la bibliothèque



## Les «coups de coeur» de la bibliothèque

#### **Livre Jeunesse**

Nouvelle série : Incroyable Sorcier de Chantal Cahour Tome 1 : Moi, sorcier en 9 lecons

Tome 2 : Pas facile d'être sorcier

Tome 3 : Secret de sorcier

Pour son douzième anniversaire, Antoine recoit de son grand-oncle un mystérieux cadeau : le don d'entendre les pensées des autres. Et aussitôt sa vie se complique! Comment va-t-il s'y prendre pour déchiffrer le fouillis de paroles qui envahit son cerveau? Et, malgré les tentations, comment respectera-t-il la consigne impérative : n'utiliser son pouvoir que pour faire le bien? Heureusement, l'oncle Fulbert remet à Antoine un vieux carnet plein de « recettes » magiques et il lui donne Nicéphore, un chat extraordinaire, qui va l'aider





à faire ses premiers pas de sorcier. Encore faudra-t-il que ses parents acceptent l'animal...



Le public pour cette première était essentiellement composé des parents et de la famille à l'exception de cette jeune voisine.

## Promouvoir la lecture à HAUTE VOIX, EST-CE PERTINENT?

La lecture à voix haute permet de donner corps au texte. A travers une forme sonore élaborée, des postures d'interprétation se font jour qui sont autant de choix symboliques choisis et produits par les élèves. Il y a là un riche potentiel d'échanges « texte-lecteur et lecteur-auditeur » capable de révéler des trésors de la littérature jeunesse si riche. C'est aussi une situation

idéale qui permet à chaque élève de tester son rapport au collectif à partir de sa voix. Mettre en bouche les mots, leur donner une couleur et une intensité, c'est transmettre un certain sens du texte à présenter aux autres

Ainsi, la lecture à haute voix devient une ressource majeure pour explorer des formules ou des formes d'interprétation à vivre

ensemble et en groupe. Lire à haute voix, c'est un véritable terrain d'essais sonores pour prendre conscience des effets possibles de telle ou telle interprétation présentée publiquement!

> Propos recueillis par Christian Yerly



## CONCERT DU 100 ÈME DE LA CAECILIA

C'est à la salle des Carabiniers, les 6 et 7 mars passés, que s'est déroulé le concert annuel de la Caecilia. Pour cette occasion unique, le comité d'organisation du 100<sup>ème</sup> avait préparé quelques surprises à son public. Le concert a débuté avec l'école de musique de la Société, qui a présenté deux pièces très rythmées. Dirigés par Sylvie Cantin et accompagnés par quelques membres renforts, les jeunes musiciens ont pu montrer leur capacité à jouer en groupe, pour le plaisir des veux et des oreilles de leurs auditeurs.

LA CAECILIA 1915 - 2015 ans SAINT-AUBIN

Grands moments de la soirée, les anciens directeurs de la société ont été invités à choisir dans les archives un morceau qu'ils avaient eu du plaisir à diriger avec les musiciens de l'époque, et à l'interpréter une nouvelle fois avec les membres actuels de la Caecilia! Quatre de nos anciens directeurs ont répondu présent à ce petit défi. Il s'agit de Francis Favre (qui a dirigé la société de 1974 à 1985), directeurs et musiciens actuels s'est déroulée dans une ambiance agréable de travail mais également de remémorations des bons moments passés ensemble. Cette complicité entre musiciens et directeurs a Caecilia a pu se produire sur scène avec son nouveau directeur, Hadrien Bonardo. Pour un premier concert annuel, Hadrien, avec la commission musicale, avait choisir des pièces tirées d'un répertoire « grand public »,



De gauche à droite : Roch Gumy, Jonathan Ramuz, Sylvie Cantin, Jean Panchaud, Francis Favre, Alain Collaud, Jean-Pascal Baeriswyl

Roch Gumy (1987-1989 et 2002-2014), Jean Panchaud (1989-1995) et Jean-Pascal Baeriswyl (1995-1997). La collaboration entre anciens

permis au public d'apprécier la « seconde jeunesse » des pièces interprétées.

Nouveauté également, la

telles que *Mamma Mia*, *New York New York* ou encore *Skyfall*, où les musiciens ont pu accompagner la chanteuse lyrique Emma Cherouana.



#### 15

#### **TIPS**

Il a également dirigé *Pacific Dreams*, le morceau de concours que la Caecilia avait présenté au Giron des Musiques broyardes à Avenches

En début de deuxième partie, la clique des tambours de Grandcour, dont fait partie Fiona Ramuz, une membre de notre société, a interprété l'imposante Calibra. Avec Fiona au centre de la formation, la clique de Grandcour a su scotcher les auditeurs à leur siège, et l'on n'en attendait pas moins

## SOCIÉTÉS VILLAGEOISES

d'une pièce de tambours!

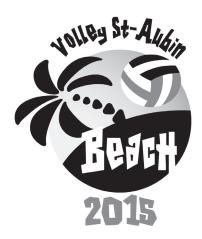
N'oublions pas la baguette de Sylvie Cantin, sous-directrice de la société. Depuis quelques années déjà, elle réjouit le public avec une pièce qu'elle choisit de diriger. Cette année, c'est *St-Petersburg March* qui a été interprétée, une marche courte et efficace qui n'est pas sans rappeler l'atmosphère d'intrigue et de révolution qui planait sur la ville russe par le passé.

Lors de la partie officielle, le président de la Société, Jonathan Ramuz, et le président du 100ème, Alain Collaud, se sont passé le micro afin de remercier toutes les personnes qui, d'une manière ou d'une autre, soutiennent la Caecilia et contribuent à sa continuité. Jonathan a remis à Mme Dominique Zillweger (commissaire de la Sté lors du giron 2014 à Avenches) son diplôme de membre d'honneur. Il a également épinglé à l'uniforme d'Alain la médaille officielle de la Société cantonale des Musiques fribourgeoises

pour 35 années d'activité musicale! Alain a rappelé aux auditeurs l'année très spéciale que vit la Caecilia, au vu de son centenaire. Il a invité la population à fêter cet anniversaire avec la Société et tous ses membres lors des diverses manifestations qui seront organisées cette année : fête de la musique les 19 et 20 juin, concert final du camp de l'EJIB le 24 juillet et grande fête du 100ème et inauguration des uniformes les 18, 19 et 20 septembre.

Aurélie Rosset

## Sociétés villageoises



Le Volley St-Aubin organise son 21e tournoi annuel de Beach-Volley sur l'idyllique plage de Delley-Portalban les 27 et 28 juin 2015.

Deux nouveautés sont à relever pour cette année. Les équipes mixtes sont dorénavant aussi possible en 3ème et 4ème ligue, en plus de la 5ème comme habituellement, et des équipes de 6 joueurs mixtes (minimum 2 femmes) pourront s'affronter sur un terrain d'une plus grande dimension (9mx9m).

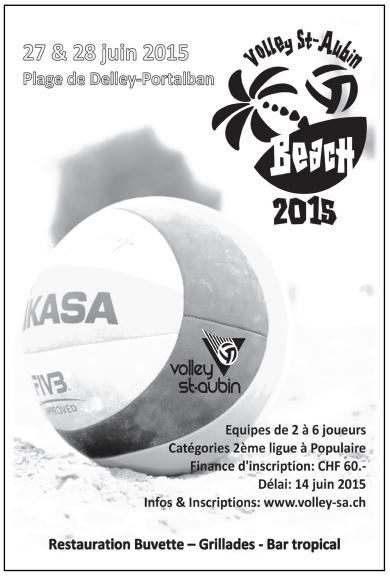
Au programme: des équipes motivées de la 2<sup>ème</sup> ligue au groupe populaire, un bar tropical, de délicieuses grillades, du sable chaud, de la musique entrainante et une bonne ambiance sportive et conviviale!

Alors n'hésitez plus, inscrivez votre équipe ou passez simplement boire un jus et encourager nos beacheuses et beacheurs!

Délai d'inscription le 14 juin: www.volley-sa.ch

#### **Organisation:**







## Les brèves de la Gym St-Aubin

En novembre dernier, bravant le froid et le mauvais temps, le groupe athlétisme a participé à la Corrida Bulloise, bravo à l'équipe pour cette course.



Odeurs de barbapapa et de popcorn, ces senteurs nous replongent dans l'ambiance de la soirée de gym. Des acrobates, jongleurs, clowns, tigres et lions ont fait le show dans le chapiteau! L'école du Cirque d'Yverdon, la société de gymnastique Les Bois (JU) et Le Lieu (VD)

nous ont fait l'honneur d'être parmi nous. Ces invités de qualité, nous ont offert de magnifiques tableaux. Après les représentations, la fête a continué jusqu'au bout de la nuit. Merci à tous pour cette belle édition!

En décembre, sept gymnastes ont participé à la coupe des Anges à Bulle. Très belle performance du groupe des agrès. Géraldine Dubey (C1), Mélanie Demierre (C2), Géraldine Lukas (C3), Sanne Pauli (C3) ainsi que Cindy Spahr (C3) ont obtenu une distinction.

Belles prestations des agrès à Gurmels, le 14 mars, Gaëtane Dubey (C1) avec une 29ème place ainsi qu'Anastacia Pernet (C2) avec une 14ème place ont obtenu une distinction. Et bravo à Anastacia qui se qualifie pour le championnat cantonal.



Photos de la soirée de gym



Sous la pluie, le 21 mars, 4 enfants du groupe athlétisme junior ainsi que 14 membres du groupe gym fit ont participé à la course de Chiètres. A souligner la belle performance de Nathan Lanz, en catégorie U10, qui est arrivé 24ème sur 101 participants.

Jeux, athlétisme, parcours d'agilité vont rythmer la journée du 13 juin 2015 à St-Aubin. Cette année, nous avons la chance d'organiser la journée Polysportive Cantonale Jeunesse, dans le village, 1300 enfants vont

## Sociétés villageoises

**TIPS** 

participer à ce concours. Nous vous attendons nombreux pour venir soutenir cette manifestation et encourager les jeunes sportifs. Nous vous remercions, d'ores et déjà, de votre mobilisation et de nous offrir de votre temps, pour que cette journée soit une réussite.

Le groupe des actifs va participer à la fête cantonale de Schaffhouse le 20 juin 2015. Pour suivre



Journée polysportive jeunesse

l'agenda des prochaines manifestations nous vous invitons à consulter notre site internet Un tout grand merci à tous les moniteurs ainsi qu'à tous les membres pour leurs engagements.

Logo « Journée Polysportive Cantonale Jeunesse », samedi 13 juin 2015 à St-Aubin http://fsgst-aubin.ch

Le comité

## Sociétés villageoises

## Passeport-Vacances 2015

Le beau temps qui arrive...

Des organisatrices motivées à la recherche d'animations... Une centaine d'enfants qui se réjouissent de faire leur choix...

Le nouveau passeport-vacances du cercle scolaire de St-Aubin/Vallon se prépare... Les différentes activités se dérouleront

## du lundi 13 au vendredi 17 juillet et du lundi 10 au vendredi 14 août

En espérant beaucoup de soleil et de plaisir durant toutes ces journées!

#### Les organisatrices :

-Cornelia Bovet 079 254 70 16

-Anne-Christine Favre

026 677 45 10

-Aurélie Lanz

026 677 04 33

-Solange Plancherel

026 675 21 24

-Sabrina Rimaz

079 543 12 02

-Sandrine Spahr

079 739 77 72

-Stéphanie Spahr

026 677 04 79 -Andrea Vonlanthen

026 677 31 21



**TIPS** 



## Commission culturelle du château de St-Aubin



L'année 2014 s'est terminée sur une exposition riche en couleurs, en émotions et en partage.

7 artistes St-Aubinoises ont accroché leurs œuvres aux cimaises de notre château : Colette Chanex, Anne Collaud, Eliane Collaud, Micheline Collomb, Christine Keller, Elvira Maeder et Sophie Marchand nous ont enchantés par leurs talents variés, tantôt toiles aux couleurs vives, portraits à l'huile, macrophotographies, acryliques ou techniques mélangeant à la fois peinture et matériaux divers.

L'exposition a été animée par vos nombreuses visites

qui nous ont réjouies et qui, nous l'espérons vous encouragerons à revenir dans notre château à l'occasion de nos futures expositions.

Mais avant toute chose, la commission culturelle tient à relever le courage de nos artistes locales; il fallait oser franchir ce pas d'exposer ses œuvres dans son propre village. Si quelques-unes avaient déjà eu l'occasion de participer à une exposition, pour la grande majorité, il s'agissait d'une première. Merci également pour les grands moments de convivialité que nous avons vécus à cette occasion avec vous, chères amies artistes, vos proches et vos amis. Et encore bravo et merci d'avoir répondu à notre appel.

La commission culturelle

avait choisi de mettre sur pied une animation spéciale pour sa première exposition 2015 : une revue de presse. Pour se faire, nous nous sommes adjoint les services d'Alex, dessinateur à la Liberté. Ce dernier s'était engagé à réunir 2 ou 3 copains dessinateurs pour étoffer ce projet. Au final, ce sont 17 dessinateurs de presse romands qui nous ont rejoint. Cette exposition se voulait ludique, conviviale et promettait de drôles de moments entre le plaisir de retrouver un dessin aui nous avait ravi lors de sa parution ou la surprise de voir comment d'autres dessinateurs se sont imaginés certains événements phares de l'actualité.

Le vernissage de cette exposition a pris un virage particulier suite aux dramatiques attentats ayant secoués la France en ce début d'année. Notre modeste commission s'est ainsi retrouvée sous les feux de l'actualité. Plusieurs quotidiens romands ont relayé notre manifestation, une émission s'est déroulée en direct sur Radio Fribourg et la RTS s'est fendue d'un reportage en direct lors du vernissage.

Cette exposition a connu un succès au-delà de toutes nos espérances. Elle a également été visitée par plusieurs classes de notre cercle scolaire ainsi que du cercle scolaire voisin.

Merci à Anne Collaud et Alex Ballaman pour leur engagement durant ces visites scolaires.

Mais l'aventure ne s'arrête pas là.

Le 17 avril, une nouvelle exposition permettait à des artistes régionales de présenter leur travail.

Au travers de paysages du Lavaux et de la Bretagne, Sylvie Durussel Gaiani nous a laissé voir toute la panoplie des bleus pour dire, à travers ses toiles peintes à l'huile, tout ce que lui inspirent ces paysages. Instant de rêverie, de souvenirs devant ces petits formats aux teintes si fortes.

Corinne Salerno Druey utilise diverses techniques: pastel, acryl, fusain, pierre noire, pour restituer des impressions, des paysages, tout un vécu ressenti au cours de ses voyages. Il n'en reste parfois qu'un détail sur la toile mais quel ravissement



Devant: Sophie Marchand, Anne Collaud, Elvira Maeder

Derrière: Christine Keller, Eliane Collaud, Micheline Collomb, Colette Chanex

de couleurs et d'énergie au travers de son travail.

Ces deux dames étaient accompagnées de René Rios, dont l'œuvre se veut militante, lutte contre le fascisme et les totalitarismes. Ses œuvres laissent deviner des esquisses de ghettos, de souffrance, au travers de grands formats en noir blanc.

Dès le mois de septembre, nous accueillerons Pascal Besson, peintre porté par son amour de la nature. Il s'inspire de cette dernière pour transcrire toute en finesse l'émotion qu'elle lui suggère. Venez admirer ces œuvres magnifiques, pleines de poésie et délicatesse.

La commission culturelle se réjouit de vous retrouver nombreux lors de ces différentes manifestations. N'hésitez pas à franchir le seuil de notre château pour passer un moment agréable en notre compagnie.

> Pour la CoCu Anne-Pascale Collaud Présidente

## **Expositions**





Corinne Salerno Druey, René Rios et Sylvie Durussel Gaiani





Quelques photos du vernissage de l'expo «Cétait mieux en 2014!»







## Panneaux solaires photovoltaïques

## Panneaux solaires intégrés

Dans le quartier de la Bataille, Mme et M. Ramuz, ainsi que Mme et M. Chassot, ont opté pour des panneaux solaires intégrés. Après une étude minutieuse et de nombreux contacts auprès des entreprises du secteur, les propriétaires ont choisi d'assainir l'ancienne toiture en la remplacant par ces panneaux solaires intégrés. Cela signifie que ces panneaux viennent se poser en substitut de l'ancienne toiture.

Cette installation offre des rendements énergétiques très intéressants. En effet, ces panneaux produiront plus d'électricité (y compris l'électricité nécessaire pour le chauffage) que celle consommée par les 2 ménages. Un des plus non négligeable de ce système est également son indé-



niable esthétisme.

Si cette installation vous interpelle, sachez que les propriétaires se feront un plaisir de répondre à vos questions.

#### Le saviez-vous?

Sur le territoire de notre commune, se trouve la plus grande installation actuelle de panneaux photovoltaïques du canton de Fribourg. Vous avez certainement remarqué que les toits des 2 grandes halles de la zone d'activités des Vernettes sont recouverts de quelques 6400 m² de panneaux solaires.

En ajoutant les autres installations, on peut estimer qu'il y a près de 9'000 m<sup>2</sup>

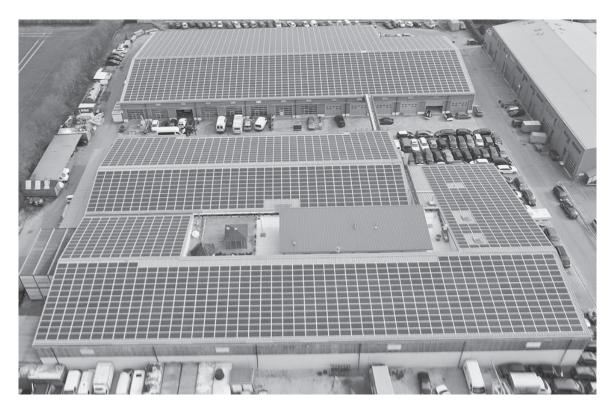
de panneaux solaires sur le territoire de St-Aubin. Ce qui est remarquable!

Le prix des panneaux solaires a fortement diminué ces dernières années. Donc, la part de la mise en place du chantier (échafaudage notamment) a nettement augmenté dans le coût total de l'installation de panneaux solaires. Si vous avez un assainissement de la toiture à effectuer ou les façades à repeindre, il peut être judicieux de poser des panneaux solaires et exploiter au mieux les frais liés à la mise en place du chantier.

Si une installation solaire vous intéresse, rendez-vous sans plus attendre sur le site www.suisseenergie. ch, cliquez sur l'onglet « production d'énergie », puis « énergie solaire » et testez le calculateur « Solar-Toolbox »! En quelques minutes vous obtenez des informations personnalisées et intéressantes sur le coût, les subventions, la surface et la puissance d'une installation adaptée à vos besoins.

C e site www. suisseenergie.ch fournit énormément d'informations sur les panneaux solaires, mais également sur l'énergie en général (habitat, bâtiment, mobilité, production d'énergie).

> David Chanex Conseiller communal



## A MA

# AFS RECHERCHE DES FAMILLES D'ACCUEIL

AFS est une organisation à but non lucratif qui œuvre depuis plus de 60 ans pour les échanges interculturels. Chaque année, des jeunes du monde entier entre 15 et 18 ans viennent en Suisse pour vivre une expérience interculturelle inoubliable.



Nous recherchons des familles d'accueil pour les jeunes qui arriveront en août 2015 et qui seront scolarisés pendant un trimestre à une année dans un collège local. Ils viennent d'Amérique, d'Asie, d'Allemagne ou encore d'Italie et ont tous des notions de français.

- Pourquoi accueillir un jeune?
- ... vivre une expérience enrichissante en famille
- ... rencontrer une nouvelle culture depuis chez vous
- ... porter un autre regard sur la Suisse
- ... avoir la chance de nouer des liens profonds

et durables avec le jeune accueilli

• Qui peut devenir famille d'accueil?

Toute famille, urbaine ou rurale, avec ou sans enfants, peut vivre cette expérience originale d'ouverture à l'international. L'essentiel est d'aimer les jeunes et d'avoir envie de partager sa culture avec eux. Les familles d'accueil sont accompagnées par AFS et bénéficient d'un soutien sérieux tout au long de l'accueil.

Nous aimerions beaucoup compter des familles fribourgeoises parmi nos familles d'accueil, pour 3, 6 ou 11 mois, ou pour une période plus courte.

Si vous êtes intéressés ou que vous connaissez des gens dans votre entourage qui le seraient, n'hésitez pas à consulter notre site web afs.ch/fa et à nous contacter:

Sophie Savelief ssavelief@afs.ch 044 218 19 12 (mardi, mercredi, jeudi 9h-17h)

«Si je dois donner trois adjectifs pour décrire cette expérience, ce sont : surprenante, enrichissante et amusante...c'est une très belle expérience...»

Mme Nansoz, mère d'accueil



# COMPTES DE FONCTIONNEMENT 2014 / BILAN AU 31.12.2014 COMMENTAIRES

Comme les années précédentes, l'exercice 2014 présente un excédent de revenus de **Frs 63'600.**- par rapport à un même excédent budgétisé de Frs 14'725.--

Conformément aux engagements et investissements réalisés, les amortissements obligatoires se sont montés à Frs 333'995.--

Etant donné l'excellent résultat des comptes de fonctionnement 2014, des amortissements supplémentaires pour Frs 428'377.-- ont également été réalisés principalement dans les chapitres suivants :

- Matériel et véhicules du CSPI (pour la part communale)
  - Le Château
  - Centre sportif
  - CO de la Broye
- Divers ouvrages de génie civil
  - La Ferme
- Parcelle No 43 (ancienne boucherie)
- Terrains (Z.A. La Fava)
  - Révision du PAL
- Installation eau & épuration

Au passif du bilan, si on relève avec plaisir la diminution constante et effective du service de la dette, nous constatons néanmoins une augmentation des « dettes à moyen et long terme » pour un montant de plus de Frs 1'884'000. — à Frs 8'141'000--. Cette situation explicable est le corolaire logique des décisions d'investissements dans le nouveau complexe scolaire de « La Grange » et du rachat par la commune de l'art. 43 (ancienne boucherie sur la place de l'église).

De manière générale, l'exercice comptable 2014 est donc, comme les derniers exercices du reste, tout à fait satisfaisant. Les charges sont maîtrisées et l'excédent de recettes provient principalement du chapitre 9 « Finances & Impôts » sur des positions dont la volatilité conjoncturelle requiert une analyse prudente.

Le Conseil communal

Remarque: le bilan n'est pas publié, étant présenté lors de l'Assemblée de commune et à disposition à l'administration communale.



## Information pour la population DES COMMUNES DE LA BROYE ADHÉRANT AU SDS

Dans un but de préserver la santé bucco-dentaire des enfants en âge de scolarité, les contrôles et les soins dentaires sont obligatoires pour les enfants dont les parents sont domiciliés sur le territoire du canton de Fribourg et qui fréquentent les établissements de la scolarité obligatoire. Il s'agit d'un élément d'une politique de prévention et de promotion de la santé qui a fait ses preuves depuis de nombreuses années et pour lequel Fribourg a fait office de canton pionnier.

Les parents on toutefois la liberté de choisir entre un ou une médecin dentiste privé-e ou le Service dentaire scolaire (SDS).

Le SDS souhaite pour sa part renforcer le contact avec les parents. Pour ce faire et dès la rentrée scolaire 2015/2016, le SDS maintiendra les contrôles dentaires en unité mobile dans un bus spécialement aménagé, stationné devant les établissements scolaires. 50 enfants par jour y seront accueillis. Pour les soins dentaires, ceux-ci seront effectués, en principe, dans la clinique dentaire fixe sise au Cycles d'orientation de Romont. L'accompagnement de l'enfant lors de cette prise en charge est de la responsabilité des parents. Il nous importe qu'un représentant de ces derniers puisse, dans la mesure du possible, être présent au

moins lors d'un premier rendez-vous, dans le but d'échanger des informations nécessaires pour une bonne prise en charge de l'enfant.

Pour en savoir plus www.fr.ch/sds

Service dentaire scolaire Boulevard de Pérolles 23, 1700 Fribourg 026 305 98 00



Ligue contre le cancer l diabètefribourg l Ligue pulmonaire l CIPRET Centre de prévention du tabagisme l Centre de dépistage du cancer du sein l Registre des tumeurs l Equipe mobile de soins palliatifs Voltigo

Nos différentes associations assurent, sur mandat de l'Etat, des prestations médico-sociales de Nos dineferiles associations assurent, sur maridat de l'etat, ues prestations medico-sociales de soutien et de prévention en faveur des malades concernés et leurs proches, à doniciel ou dans nos lieux de consultations à Fribourg, Bulle, Estavayer-le-Lac et Morat. Contactez-nous.

#### Lique fribourgeoise contre le cancer

- Aide et soutien aux malades du cancer et à leurs proches
- Activités d'information et de prévention
- Registre des tumeurs info@liguecancer-fr.ch Tél. 026 426 02 90

#### diabètefribourg

- Enseignement infirmier, diététique, soins et conseils pour les personnes diabétiques
  Activités d'information et de prévention
- info@diabetefribourg.ch www.diabetefribourg.ch Tél. 026 426 02 80

#### Ligue pulmonaire fribourgeoise

- Soins, conseils et soutien pour les malades respiratoires Remise des appareils respiratoires Activités d'information et de prévention

- info@liguepulmonaire-fr.ch www.liguepulmonaire-fr.ch Tél. 026 426 02 70

#### CIPRET Centre de prévention du tabagisme

- Campagnes de prévention, aide à l'arrêt
- info@cipretfribourg.ch www.cipretfribourg.ch
   Tél. 026 425 54 10

#### Centre de dépistage du cancer du sein

- o La mammographie de dépistage pour toutes les femmes dès 50 ans
- Informations sur la prévention et le dépistage du cancer du sein depistage@liquessante-fr.ch www.liquecancer-fr.ch
  Tél. 026 425 54 00

#### Equipe mobile de soins palliatifs Voltigo

- o Soutien, orientation et conseil lors de situations de maladies graves, pour les personnes concernées, les bénévoles et les professionnels.
- o voltigo@liguessante-fr.ch www.liguecancer-fr.ch
  Tél. 026 426 00 00

#### Information – prévention

- o Espace information-prévention au Quadrant avec programme d'activité
- Programme « santé en entreprise »
- <u> Dliguessante-fr.ch</u> <u>www.liguessante-fr.ch</u> info@liguessante-fr Tél. 026 426 02 66

Route St-Nicolas-de-Flüe 2 CP 96 / 1705 Fribourg

Tél. 026 426 02 66 Fax 026 426 02 88

www.liquessante-fr.ch info@liguessante-fr.ch

## OBLIGATION DE TENIR LES CHIENS EN LAISSE EN FORÊT

Mesdames, Messieurs, chères et chers ami(e)s de la nature,

Tous les chiens ont besoin de s'ébattre régulièrement en plein air. Cette dépense physique est nécessaire à leur bienêtre. Il ne faut toutefois pas oublier que tous les chiens, même les plus petits, ont un instinct de prédateur et sont susceptibles de s'attaquer aux animaux sauvages.

particulièrement

reproduction de la plupart des espèces de mammifères et d'oiseaux sauvages. Les petits sont souvent bien cachés dans la forêt, dans les fourrés, mais les chiens repèrent facilement grâce à leur odorat très développé. Renardeaux, faons et oisillons constituent ainsi par exemple des proies faciles et incapables de se défendre ou de s'enfuir.

Tenir son chien en laisse est le seul moyen sûr pour l'empêcher de parcourir la forêt et d'y déranger les animaux sauvages. Le

Service des forêts et de la faune rappelle donc à toutes les détentrices et tous les détenteurs de chiens qu'ils doivent, conformément à l'art. 49 du règlement sur la détention des chiens (RDCh), tenir leurs chiens en laisse en forêt du 1er avril au 15 juillet.

Vos amis de la forêt vous en remercient!

> Le Service des forêts et de la faune



Les dégâts peuvent être graves au printemps, période de



## Patrimoine immobilier communal, quo vadis?

Conformément aux explications fournies et décisions approuvées lors des différentes assemblées communales, le Conseil communal s'est activement occupé de son patrimoine immobilier durant ces derniers mois. En effet, après la finalisation et la mise en exploitation du complexe scolaire de La Grange, nous avons décidé de l'acquisition de la parcelle dite de « l'ancienne boucherie ». Ce bâtiment aux surfaces exploitables, idéalement situé au centre du village, était une opportunité à saisir pour notre commune. En

attendant que son affectation définitive soit décidée, le Conseil communal a conclu un bail à loyer pour une durée de 3 ans avec la société S3 Swiss Space Systems. Les locaux, légèrement rénovés, abriteront donc des logements et bureaux pour des employés expatriés de la société en question. L'ancien laboratoire verra également l'installation d'une cuisine semi-industrielle à l'usage exclusif des employés de S3 sur ses différents sites.

Cette solution winwin nous permet donc une utilisation optimale des locaux et nous laisse le temps nécessaire à une réflexion de fond quant au devenir de ce bâtiment et aux lourdes rénovations qui s'en suivront. Frs 150'000.— pour sa remise au « goût du jour » en plus du changement impératif de la chaudière à mazout (remplacement par une PAC). Les travaux



### Bâtiment de l'école de Les Friques

A la faveur d'une résiliation de bail, la question du devenir de notre bâtiment à Les Friques s'est également posée en fin d'année dernière. Le Conseil communal a décidé de garder ce bâtiment dans son patrimoine immobilier et de demander un crédit de sont en cours et la mise à disposition d'un appartement de 5,5 pièces en plus du jardin sera proposé en location pour le début de cet automne.

Le Conseil communal





N° de Natel des Cartons du Coeur

079 139 91 67

du lundi au vendredi de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 17h00

# FERMETURE EXCEPTIONNELLE DE LA DÉCHETTERIE COMMUNALE

En raison des infrastructures mises en place pour l'organisation du tir en campagne 2015 et de la journée polysportive de la Gym St-Aubin, nous vous informons que la déchetterie communale sera exceptionnellement fermée les samedis 30 mai, 6 juin et 13 juin 2015.

Les autres jours de la semaine, l'horaire habituel est maintenu.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Le Conseil Communal

## 24

## Sociétés villageoises

## TIR EN CAMPAGNE 2015



Pour cette édition 2015, venez nombreux avec nous à St-Aubin célébrer le tir en campagne du **4 au 7 juin**.

Vous y serez chaleureusement accueillis et la partie récréative en soirées - ambiance garantie - saura certainement vous séduire.

Nous nous réjouissons de vous rencontrer et de passer quelques instants en votre compagnie.

2015
Saint-Aubin
Tir en campagne
4·5·6·7 juin

**Web-Site:** http://tc2015.saint-aubin.ch/ E-Mail: tc2015@saint-aubin.ch





